

COMMUNE DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT ISERE	LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 16 JANVIER 2025
--	---

L'an deux mil vingt-cinq, le seize janvier, le conseil municipal de la Commune de Saint Pierre d'Entremont, légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Marc GAUTIER, Maire.

PRESENTS : Marc GAUTIER - Sylvène GRANDJEAN - Patrice SAULE - Daniel MOLLARD - Catherine VARVAT - Patrick MOREL - Florian BOUTEILLER - Catherine AUGER - Gérard HOURIEZ

ABSENTS ET DEPOTS DE POUVOIR : Peggy THIEBAUT – Kevin O'ROURKE (pouvoir donné à Catherine VARVAT) - Alexandre VICHERD-BIROUILLE (pouvoir donné à Patrice SAULE)

Début du Conseil à 20H00

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Catherine AUGER

N° DELIBERATIONS	INTITULE DES DELIBERATIONS	DECISION
DCM160125 01 BUD	LIGNE DE TRESORERIE	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 02 BUD	OCTROI DE LA GARANTIE A CERTAINS CREANCIERS DE L'AFL / ANNEE 2025	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 03 BUD	ADMISSION EN NON VALEUR DE TITRES ET RECETTES SUR LE BUDGET DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 04 BUD	PARTICIPATION AU DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE MENE EN 2022 ET FINALISE EN 2023	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 05 BUD	SORTIES PISCINE ECOLE PRIMAIRE 2025 – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 06 SUB	BUDGET 2025 / SUBVENTION ASSOCIATION NOUVELLES TRACES EN CHARTREUSE	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 07 SUB	PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'AADEC POUR LES ANNEES 2025, 2026 ET 2027	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 08 SUB	SUBVENTION A LA MAISON FAMILIALE RURALE « LE VILLAGE » DE SAINT ANDRE LE GAZ	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 09 ADM	RENOUVELLEMENT ABONNEMENT ECOLE NUMERIQUE (ONE)	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 10 EAU	REDEVANCE CONSOMMATION D'EAU POTABLE ET A LA REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2025	APPROUVEE A L'UNANIMITE
DCM160125 11 EAU	REDEVANCE PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2025	APPROUVEE A L'UNANIMITE

Affichage de la liste des délibérations qui remplace le CR des séances du conseil municipal à compter du 1er juillet 2022
(suite réforme de la publicité des actes)